



COMMUNIQUE

INTERDICTION D'UTILISATION DES FREINS A DISQUE

Consécutivement à la décision de l'Union Cycliste Internationale du 14 avril 2016, le bureau fédéral dans sa réunion du 14 avril 2016 a décidé d'interdire l'utilisation **des freins à disque** sur l'ensemble des épreuves route organisées sous l'égide de la FFC.

Patrice ROY
Secrétaire Général de la FFC